# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres,

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.


NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE.

BILL RELATIF A L'EXTRADITION DES ESCLAVES FUGITIFS.

Nous allons donner une courte analyse du bill relatif à l'extradition des esclaves fugitifs, voté par le Sénat à une forte majorité, le 23 du mois dernier. Cette loi renferme des dispositions d'une haute sagesse et qui rendent pleine et entière justice aux propriétaires d'esclaves. Chose remarquable, les exaltés du Sud n'ont pas [illegible] faire opposition au bill, et c'est peut-être la meilleure preuve que le Sud ne pouvait rien exiger de plus. Les seuls sénateurs qui ont voté contre la loi sont des abolitionistes.

Le bill est maintenant devant la chambre des Représentans. Sera-t-il adopté ? Espérons que oui.

La 1re section de la loi autorise les commissaires nommés par les Cours de Circuit des Etats-Unis à exercer les devoirs qui leur sont attribués par le bill.

La 2e section autorise la Cour Supérieure des territoires à nommer également des commissaires.

La 3e section est relative au nombre des commissaires qui pourra être augmenté au besoin pour faciliter la remise des esclaves.

La 4e section confère aux commissaires la juridiction que possèdent les juges des Cours de Circuit et les Cours de district et leur impose le devoir de délivrer des certificats à ceux qui les demanderont, en fournissant les preuves nécessaires, et d'autoriser ces derniers à réclamer leurs esclaves fugitifs et à les ramener dans l'Etat ou le territoire d'où ils se sont enfuis.

La 5e section impose aux *marshalls* et aux deputies-marshalls le devoir d'exécuter tous les ordres qui leur seront donnés relativement à l'exécution des esclaves fugitifs; s'ils se refusent à exécuter ces ordres, ils paieront une amende de $ 1,000 que touchera le maître de l'esclave, et s'ils laissent échapper l'esclave après l'avoir arrêté, avec ou sans intention, ils devront en payer la valeur au maître. Les commissaires pourront aussi nommer d'autres personnes pour procéder à l'arrestation des esclaves.

La 6e section porte que lorsqu'un esclave s'enfuira d'un Etat ou d'un territoire, le maître ou celui qui le représente est autorisé à poursuivre le dit esclave et à le réclamer, soit en obtenant des commissaires un certificat, comme ci-dessus, soit en procédant lui-même à l'arrestation sans aucune procédure préalable. Il devra conduire l'esclave devant les commissaires de l'Etat ou celui-ci sera appréhendé, et les commissaires devront à leur tour prendre sommairement connaissance de l'affaire, s'ils reçoivent [illegible] de l'Etat ou du territoire d'où l'esclave s'est évadé, la preuve faite sous serment devant un [illegible] de la localité, de l'identité du fugitif [illegible] autoriser le maître à ramener [illegible] dernier et à employer même dans ce but une force raisonnable. Le témoignage de l'esclave ne sera jamais reçu en pareil cas.

La section 7 porte que toute personne s'opposant à la remise de l'esclave évadé ou essayant par un moyen ou par un autre de soustraire ce dernier à son maître, ou donnant asile au fugitif, sera passible d'une amende de $1000 et de six mois de prison; elle devra même payer $1000 de dommages pour chaque esclave qui s'échappera de la sorte.

La section 8 fixe la rétribution des marshalls et des [illegible] deputés.

La section 9 [illegible] que si [illegible] arrête l'esclave [illegible] de craindre les [illegible] de le remettre [illegible]. Dans ce cas, l'officier emploiera le nombre de personnes qu'il croira nécessaire [illegible] recevra [illegible] une rétribution égale à celle qui est payée aux officiers chargés d'escorter les criminels.

La section 10 est la dernière. Elle porte que le maître d'un esclave évadé pourra obtenir d'une cour de *record*, ou du juge, même lorsque la cour ne siège pas, un document attestant l'évasion et donnant le signalement de l'esclave. Ce document, remis à qui de droit dans l'Etat où l'esclave se sera réfugié, devra être considéré comme une preuve des droits de [illegible] sera nanti, et suffira pour lui faire obtenir un certificat qu'il [illegible] à s'emparer du fugitif et à le ramener dans l'Etat d'où il se sera enfui. Cependant, ce document n'est pas absolument nécessaire, et le maître de l'esclave pourra présenter, s'il le veut, d'autres preuves à la place de celle-là.

Voilà toute la loi. On n'en niera certes pas la sagesse. Elle accorde au Sud toutes les garanties que ce dernier peut désirer. Toute opposition [illegible] ne pourra entraver l'application des [illegible]. Quant au mauvais vouloir des officiers dans les Etats libres ou les esclaves se réfugient, il est neutralisé par la clause qui impose [illegible] une amende au profit du maître. Le Sénat a fait son devoir en votant cette loi qui permettra enfin au Sud d'obtenir justice. Espérons que la Chambre suivra l'exemple qui lui a été donné.

STEAMERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET LE HAVRE.

Il est question depuis longtemps, on le sait, d'établir une ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et le Havre. Ce projet paraît enfin de voir se réaliser. On commencera par un seul steamer [illegible] jaugera deux mille tonneaux, et si ce premier essai répond à l'attente de la Compagnie, un second navire sera ajouté à la ligne [illegible] de croire que l'entreprise réussira. Le commerce d'exportation entre la Nlle-Orléans et le Havre est considérable. En outre, il est évident que les voyageurs du Mexique, de Cuba et de l'Amérique du Sud au lieu d'aller prendre les steamers de New York ou de Boston, préféreront s'embarquer à la Nlle Orléans. Que les capitalistes de notre ville, s'ils tiennent à lui conserver un rang dans le monde commercial, se hâtent donc de souscrire aux listes qui circulent. Ils feront de leur argent un emploi aussi [illegible] et plus honorable certaines [illegible] le placent à un intérêt usuraire.

TEMPERATURE.—Depuis samedi le vent souffle du Nord avec une certaine opiniâtreté. Le thermomètre est tombé de plusieurs degrés et il s'est opéré dans l'atmosphère une modification sensible. Ces premières fraîcheurs nous ont [illegible] ramené les retraites situées de l'autre bord [illegible] plusieurs centaines de voyageurs et de [illegible]. Ils se sont peut-être trop hâtés, car [illegible] chaleurs reviendront et ne cesseront [illegible] la fin du mois. Nous n'avons rien [illegible] à signaler dans l'état sanitaire de [illegible]. Il y a toujours quelques cas isolés de [illegible] jaune, mais d'épidémie point. Les autres [illegible] sont peu dangereuses. Somme toute, la [illegible] est bonne et la saison des chaleurs [illegible] été marquée cette fois par une mortalité [illegible].

LAFOURCHE.

Les whigs de Lafourche ont eu un meeting [illegible] le [illegible] à la maison de cour de [illegible] sous la présidence de M. V. D. [illegible]. Treize délégués ont été nommés pour se réunir à la paroisse à la Convention chargée de désigner un candidat pour le deuxième district congressionnel.

ARRIVEE DE L'OHIO A NEW-YORK.

Le steamer *Ohio* est arrivé à New York ces [illegible] derniers venant de la Nouvelle-Orléans et de la Havane. Il a quitté ce dernier port le 19 [illegible] au soir. Le *Georgia* y était arrivé le matin, venant de New York.

La tranquillité règne à la Havane. On n'y [illegible] plus autant d'invasions et de coups de [illegible]. On commence à se tranquilliser !

Les officiers de la *Georgiana* et du *Susan Loud* sont toujours en prison, mais on écrit qu'ils seront prochainement libérés. Le bruit qu'ils avaient été condamnés à mort et qu'ils devaient être fusillés est dénué de fondement.

Les voyageurs peuvent maintenant débarquer à la Havane sans permis.

La corvette *Albany*, capitaine Randolph, venant de Pensacola, est arrivée en vue du More le 13 août mais n'a pas pénétré dans le port. Elle a envoyé son canot à terre, puis a remis immédiatement à la voile pour Boston.

L'hon. Thomas M. T. McKennan, secrétaire de l'intérieur, a dû quitter Washington pour cause de santé. Il retourne dans sa ville natale où il restera quelque temps.

NOUVEAU STEAMER.—Un nouveau steamer, le *Franklin*, qui est en ce moment à peu près achevé, partira de New-York pour le Havre le 16 de ce mois. La ligne se composera tout d'abord de deux vapeurs, le *Franklin* et le *Humboldt*. Il y aura donc désormais entre New-York et le Havre des communications régulières et directes.

ELECTION D'UN SÉNATEUR.—L'élection d'un Sénateur pour les paroisses de Madison et de Carroll aura lieu le 7 octobre prochain.

ELECTIONS DU MISSOURI.—Voici les retours des différens districts congressionnels du Missouri : *Premier District*—Darby, whig, 6,970; Rezier, démocrate Bentoniste, 5,600; Rowlin, anti-Bentoniste, 5,113;—*Deuxième District*—Porter, whig, 6,737; Henderson, anti-Bentoniste, 5,624; *Troisième District*—J. G. Miller, whig, 6,583; Green, anti-Bentoniste, 6,563; J. Miller, Bentoniste, 2,287; *Quatrième District*—Bowman, whig, 5,457; Hall, anti-Bentoniste, 4,944; Gardenhire, Bentoniste, 3,326; *Cinquième District*—Woodson, démocrate Bentoniste, élu à environ 2,500 voix de majorité.

NOUVELLES MARITIMES.—La frégate *Raritan*, capitaine Gauntt, a mis à la voile dernièrement de Hampton Roads pour l'Océan Pacifique.

Le steamer de guerre *Mississipi*, ayant à la remorque le navire *Independance*, était en vue de Gibraltar le 25 du mois dernier et se dirigeait vers le pont de Naples.

Le général HERRAN, ex-président de la Nouvelle-Grenade, et autrefois ministre de cette république près le gouvernement des Etats-Unis, est arrivé à New-York à bord du steamer *Philadelphia*, venant de Chagres.

OURAGAN A KEY WEST.—Un violent orage a éclaté à Key West le 21 du mois dernier et a duré tout le jour et le lendemain. Il y avait plusieurs années que l'on n'avait vu souffler un pareil ouragan. Le brick espagnol *Mormo*, capitaine Duval, parti de Trinidad de Cuba pour Barcelone, avec un chargement de sucre, a été jeté à la côte. Les bateaux de sauvetage l'ont immédiatement abordé pour tâcher de sauver une partie de la cargaison.

CINCINNATI.—Le choléra a entièrement disparu de Cincinnati.

UN ORGANE DES FREE SOILERS.—Les free soilers démocrates se proposent, à ce qu'il paraît, de fonder à Washington un journal qui sera la contre-partie de l'*Union*. M. Ritchie est un homme du Sud et défend les intérêts du Sud; les rédacteurs de la nouvelle feuille seront des hommes du Nord et soutiendront la doctrine des libres territoires. Ce n'est pas tout; l'organe des *free soilers* soutiendra la candidature de M. T. H. BENTON pour la prochaine présidence. Pauvre Benton !

EXECUTION DU DOCTEUR WEBSTER.—Une dépêche télégraphique nous apprend que le professeur Webster, condamné à mort pour le meurtre du docteur Parkman, a subi le terrible châtiment de son crime, vendredi dernier, sans avoir rien ajouté à ses aveux. Il a écrit à un de ses amis qu'il avait dit toute la vérité et qu'il ne lui restait plus qu'à se préparer pour comparaître devant Dieu. Il est mort avec calme et en exprimant une dernière fois le profond repentir qu'il éprouvait d'avoir porté une main violente sur un de ses semblables.

ODD FELLOWS.—La Grande Loge des *Odd Fellows* des Etats-Unis doit se réunir prochainement à Cincinnati. MM. John C. Larue et W. H. Rice sont les délégués de la Louisiane. Ils ont dû partir hier de la Nouvelle-Orléans.

POPULATION DE ST-LOUIS.—Le recensement décennal qui a lieu dans toute l'Union indiquera des résultats étonnans pour l'Ouest. D'après les chiffres déjà connus, la population de St-Louis est estimée à 80,000 habitans. Nous craignons que la Nouvelle-Orléans ne soit la seule ville du Sud Ouest qui n'ait point fait de progrès. Il n'y aurait là d'ailleurs rien de surprenant ; seule de toutes les grandes cités américaines, elle n'a pas su développer les élémens de prospérité qu'elle possède.

M. MEREDITH.—L'honorable W. M. MEREDITH, l'ancien secrétaire du trésor sous le général Taylor, a repris à Philadelphie l'exercice de sa profession d'avocat. Sa riche clientèle le consolera sans doute de la perte d'un portefeuille de ministre.

LES CRIMINELS D'EUROPE.—Quelques gouvernemens européens ont pris l'habitude de nous expédier leurs criminels petits et grands. Il en est arrivé un assez grand nombre à la Nile-Orléans et voici que New-York vient d'en recevoir plusieurs qui lui ont été envoyés de Hambourg et des Bermudes. Nous apprenons avec plaisir que le maire de New-York va embarquer de nouveau ces intéressans personnages pour les ports d'où ils sont partis.

CHRONIQUE LOCALE.

—Le coroner a tenu une enquête sur le corps d'un nègre trouvé noyé dans le fleuve, vis-à-vis la rue Canal. On pense qu'il se nommait Jessy.

—Le recorder pro. tem. Hale, a envoyé hier devant la 1re Cour de District un nommé J. Goodrich, accusé d'avoir assailli lundi dernier John Cussin, avec intention de le tuer.—P. Dolan, J. Cordoran et G. Dunn, ont comparu devant le même magistrat pour avoir commis une attaque semblable sur la personne de John Deezing.—Plusieurs individus trop turbulents ont également comparu devant la même Cour et ont été punis par l'amende ou la prison, suivant la gravité de l'affaire.

—Un nommé Samuel Tenton, se trouvant dans un état d'ivresse, est tombé pendant la nuit de lundi du 3e étage de l'auberge Clausen, encoignure Vieille Levée et Hôpital, et s'est probablement tué sur le coup, car lorsque le watchman passa, il était mort. Le coroner a tenu une enquête sur le corps et, d'après les témoignages, tout porte à croire que ce malheureux s'est précipité par la fenêtre sous l'influence du *delirium tremens*.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

Nous lisons dans le Vigilant de Donaldsonville de samedi dernier :

INCENDIE.—Jeudi, vers huit heures du soir, un horrible incendie a éclaté dans l'écurie de l'habitation de M. M. S. Bringier. Ce sinistre, vu de Donaldsonville et pendant la nuit obscure qu'il faisait, présentait un spectacle effrayant. L'atmosphère est restée toute enflammée pendant une heure et demie environ; c'est juste le temps, nous dit-on, qu'a duré cette épouvantable catastrophe.

Voici les détails que nous avons recueillis sur cet incendie. Le feu, nous a-t-on assuré, est le résultat de l'imprudence d'un nègre. Il paraît qu'il est entré dans le magasin au fourrage avec une pipe allumée, de laquelle se sont échappées quelques étincelles, qui ont fini par mettre le feu à l'établissement. Le malheur éprouvé par M. Bringier est évalué au moins à $25,000. A part la perte d'une écurie neuve d'environ 300 pieds, et peut-être la plus belle de l'Etat, sont encore devenus la proie des flammes 90 mulets de prix, le maïs et le fourrage déjà récoltés. Instruits par ce grand malheur, puissent nos concitoyens être prudens à l'avenir !!! Puissent-ils au prix d'une sévère vigilance, détourner de leurs propriétés de si grands désastres !

ETAT SANITAIRE DE DONALDSONVILLE.—La salubrité de notre localité continue à être parfaite. Ces jours passés des pluies fréquentes sont venues rafraîchir l'atmosphère et tempérer les lourdes chaleurs qui nous laissaient suer sang et eau. Aussi, personne ne se plaint et tout est pour le mieux dans ce meilleur des mondes.

RECOLTES.—Malgré les fâcheux pronostics qu'avaient inspirés les froids tardifs et les ravages du fleuve, la saison se présente bien pour tous les produits agricoles, et les planteurs ont oublié leurs premières craintes. Les fortes chaleurs que nous avions depuis quelque temps nous faisaient craindre des résultats déplorables, mais les pluies que nous venons de voir tomber semblent avoir ranimé la végétation. Cette faveur de la part du temps nous fait bien augurer de l'avenir. Ayons donc confiance !

EBOULIS.—Les éboulis continuent d'une façon effrayante. De larges morceaux de terre s'affaissent et s'engloutissent dans le fleuve. C'est surtout en face de Donaldsonville que le mal se fait le plus sentir. Toutefois, qu'on y prenne garde !....

FEUILLETON.

*LA TULIPE NOIRE,*

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XI.

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ PENDANT CES HUIT JOURS.

Le lendemain en effet, à l'heure habituelle, van Baërle entendit gratter à son guichet comme il avait l'habitude de le faire Rosa dans les bons jours de leur amitié.

On devine que Cornélius n'était pas loin de cette porte à travers le grillage de laquelle il allait revoir enfin la charmante figure disparue depuis trop longtemps.

Rosa, qui l'attendait sa lampe à la main, ne put retenir un mouvement quand elle vit le prisonnier si triste et si pâle.

—Vous êtes souffrant, monsieur Cornélius ? demanda-t-elle.

—Oui, mademoiselle, répondit Cornélius, souffrant d'esprit et de corps.

—J'ai vu, monsieur, que vous ne mangiez plus, dit Rosa; mon père m'a dit que vous ne vous leviez plus; alors je vous ai écrit pour vous tranquilliser sur le sort du précieux objet de vos inquiétudes.

—Et moi, dit Cornélius, je vous ai répondu. Je croyais, vous voyant revenir, chère Rosa, que vous aviez reçu ma lettre.

—C'est vrai, je l'ai reçue.

—Vous ne donnerez pas pour excuse, cette fois, que vous ne savez pas lire. Non-seulement vous lisez couramment, mais encore vous avez énormément profité sous le rapport de l'écriture.

—En effet, j'ai non-seulement reçu, mais lu votre billet. C'est pour cela que je suis venue pour voir s'il n'y aurait pas quelque moyen de vous rendre à la santé.

—Me rendre à la santé ! s'écria Cornélius, mais vous avez donc quelque bonne nouvelle à m'apprendre.

Et en parlant ainsi, le jeune homme attachait sur Rosa des yeux brillans d'espoir.

Soit qu'elle ne comprît pas ce regard, soit qu'elle ne voulût pas le comprendre, la jeune fille répondit gravement :

—J'ai seulement à vous parler de votre tulipe, qui est, je le sais, la plus grave préoccupation que vous ayez.

Rosa prononça ce peu de mots avec un accent glacé qui fit tressaillir Cornélius.

Le zélé tulipier ne comprenait pas tout ce que cachait sous le voile de l'indifférence, la pauvre enfant toujours aux prises avec sa rivale, la tulipe noire.

—Ah ! murmura Cornélius, encore, encore ! Rosa ne vous ai-je pas dit, mon Dieu! que je ne songeais qu'à vous, que c'était vous seule que je regrettais, vous seule qui me manquiez, vous seule qui, par votre absence, me retirez l'air, le jour, la chaleur, la lumière, la vie.

Rosa sourit mélancoliquement.

—Ah ! dit-elle, c'est que votre tulipe a couru un si grand danger.

Cornélius tressaillit malgré lui, et se laissa prendre au piège si c'en était un.

—Un si grand danger ! s'écria-t-il tout tremblant, mon Dieu ! et lequel ?

Rosa le regarda avec une douce compassion, elle sentait que ce qu'elle voulait était au-dessus des forces de cet homme et qu'il fallait accepter celui-là avec sa faiblesse.

—Oui, dit-elle, vous aviez deviné juste, le prétendant, l'amoureux, le Jacob ne venait point pour moi.

—Et pour qui venait-il donc ? demanda Cornélius avec anxiété.

—Il venait pour la tulipe.

—Oh ! fit Cornélius pâlissant à cette nouvelle plus qu'il n'avait pâli lorsque Rosa, se trompant, lui avait annoncé quinze jours auparavant que Jacob venait pour elle.

Rosa vit cette terreur, et Cornélius s'aperçut à l'expression de son visage qu'elle pensait ce que nous venons de dire.

—Oh ! pardonnez-moi, Rosa, dit-il, je vous connais, je sais la bonté et l'honnêteté de votre cœur. Vous, Dieu vous a donné la pensée, le jugement, la force et le mouvement pour vous défendre, mais à ma pauvre tulipe menacée, Dieu n'a rien donné de tout cela.

Rosa ne répondit point à cette excuse du prisonnier et continua :

—Du moment où cet homme, qui m'avait suivie au jardin et que j'avais reconnu pour Jacob vous inquiétait, il m'inquiétait bien plus encore. Je fis donc ce que vous aviez dit, le lendemain du jour où je vous ai vu pour la dernière fois et où vous m'aviez dit...

Cornélius l'interrompit.

—Pardon, encore une fois, Rosa, s'écria-t-il. Ce que je vous ai dit, j'ai eu tort de vous le dire.—J'en ai déjà demandé mon pardon de cette fatale parole. Je le demande encore. Sera-ce donc toujours vainement?

—Le lendemain de ce jour-là, reprit Rosa, me rappelant ce que vous m'aviez dit.... de la ruse à employer pour m'assurer si c'était moi ou la tulipe que cet odieux homme suivait...

—Oui, odieux.... N'est-ce pas, dit-il, vous le haïssez bien cet homme?

—Oui, je le hais, dit Rosa, car il est cause que j'ai bien souffert depuis huit jours !

—Ah! vous aussi, vous avez donc souffert! Merci de cette bonne parole, Rosa.

—Le lendemain de ce malheureux jour, continua Rosa, je descendis donc au jardin, et je m'avançai vers la plate-bande où je devais planter la tulipe, tout en regardant derrière moi, si cette fois comme l'autre j'étais suivie.

—Eh bien! demanda Cornélius.

—Eh bien! la même ombre se glissa entre la porte et la muraille, et disparut encore derrière les sureaux.

—Vous feignîtes de ne pas la voir, n'est-ce pas! demanda Cornélius, se rappelant dans tous ses détails le conseil qu'il avait donné à Rosa.

—Oui, et je m'inclinai sur la plate-bande que je creusai avec une bêche comme si je plantais le caïeu.

—Et lui.... lui.... pendant ce temps?

—Je voyais briller ses yeux ardens comme ceux d'un tigre à travers les branches des arbres.

—Voyez-vous? voyez-vous? dit Cornélius.

—Puis, ce semblant d'opération achevé, je me retirai.

—Mais derrière la porte du jardin seulement, n'est-ce pas ! De sorte, qu'à travers les fentes ou la serrure de cette porte vous pûtes voir ce qu'il fit, vous une fois partie.

—Il attendit un instant sans doute pour s'assurer que je ne reviendrais pas, puis il sortit à pas de loup de sa cachette, s'approcha de la plate-bande par un long détour, puis arrivé enfin à son but, c'est-à-dire en face de l'endroit où la terre était fraîchement remuée, il s'arrêta d'un air indifférent, regarda de tous côtés, interrogea chaque angle du jardin, interrogea chaque fenêtre des maisons voisines, interrogea la terre, le ciel, l'air, et croyant qu'il était bien seul, bien isolé, bien hors de la vue de tout le monde, il se précipita sur la plate-bande, enfonça ses deux mains dans la terre molle, en enleva une portion qu'il brisa doucement entre ses mains pour voir si le caïeu s'y trouvait, recommença trois fois le même manége, et chaque fois avec une action plus ardente, jusqu'à ce qu'enfin, commençant à comprendre qu'il pouvait être dupe de quelque supercherie, il calma l'agitation qui le dévorait, prit le râteau, égalisa le terrain pour le laisser à son départ dans le même état où il se trouvait avant qu'il ne l'eût fouillé, et tout honteux, tout penaud, il reprit le chemin de la porte affectant l'air innocent d'un promeneur ordinaire.

—Oh ! le misérable, murmura Cornélius, essuyant les gouttes de sueur qui ruisselaient sur son front. Oh ! le misérable, je l'avais deviné. Mais le caïeu, Rosa, qu'en avez-vous fait ? Hélas ! il est déjà un peu tard pour le planter.

—Le caïeu, il est depuis six jours en terre.

—Où cela ! comment cela ! s'écria Cornélius. Oh ! mon Dieu, quelle imprudence ! Où est-il ? Dans quelle terre est-il ? Est-il bien ou mal exposé ? Ne risque-t-il pas de nous être volé par cet affreux Jacob?

—Il ne risque pas de nous être volé, à moins que Jacob ne force la porte de ma chambre.

—Ah ! il est chez vous, il est dans votre chambre, Rosa, dit Cornélius un peu tranquillisé. Mais dans quelle terre, dans quel récipient ? Vous ne le faites pas germer dans l'eau comme les bonnes femmes de Harlem et de Dordrecht qui s'entêtent à croire que l'eau peut remplacer la terre, comme si l'eau qui est composée de trente-trois parties d'oxygène et de soixante-six parties d'hydrogène pouvait remplacer.... Mais qu'est-ce que je vous dis là moi, Rosa.

—Oui, c'est un peu savant pour moi, répondit en souriant la jeune fille. Je me contenterai donc de vous répondre pour vous tranquilliser, que votre caïeu n'est pas dans l'eau.

—Ah! je respire.

—Il est dans un bon pot de grès, juste de la largeur de la cruche où vous aviez enterré le vôtre. Il est dans un terrain composé de trois quarts de terre ordinaire prise au meilleur endroit du jardin, et d'un quart de terre de rue. Oh ! j'ai entendu dire si souvent à vous et à cet infâme Jacob, comme vous l'appelez, dans quelle terre doit pousser la tulipe, que je sais cela comme le premier jardinier de Harlem !

—Ah ! maintenant, reste l'exposition. A quelle exposition est-il, Rosa ?

—Maintenant il a le soleil toute la journée, les jours où il y a du soleil. Mais quand il sera sorti de terre, quand le soleil sera plus chaud, je ferai comme vous faisiez ici, cher monsieur Cornélius. Je l'exposerai sur ma fenêtre au levant de huit heures du matin à onze heures, et sur ma fenêtre du couchant depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq.

—Oh! c'est cela, c'est cela ! s'écria Cornélius, et vous êtes un jardinier parfait, ma belle Rosa. Mais j'y pense, la culture de ma tulipe va vous prendre tout votre temps.

—Oui, c'est vrai, dit Rosa ; mais qu'importe, votre tulipe,—c'est ma fille.— Je lui donne le temps que je donnerais à mon enfant, si j'étais mère. Il n'y a qu'en devenant sa mère, ajouta Rosa en souriant, que je puis cesser de devenir sa rivale.

—Bonne et chère Rosa, murmura Cornélius en jetant sur la jeune fille un regard où il y avait plus de l'amant que de l'horticulteur, et qui consola un peu Rosa :

Puis, au bout d'un instant de silence, pendant le temps que Cornélius avait cherché par les ouvertures du grillage la main fugitive de Rosa :

—Ainsi, reprit Cornélius, il y a déjà six jours que le caïeu est en terre !

—Six jours, oui, monsieur Cornélius, reprit la jeune fille.

—Et il ne paraît pas encore.

—Non, mais je crois que demain il paraîtra.

—Demain soit, vous me donnerez de ses nouvelles en me donnant des vôtres, n'est-ce pas, Rosa !—Je m'inquiète bien de la fille, comme vous me disiez tout à l'heure ; mais je m'intéresse bien autrement à la mère.

Demain, dit Rosa en regardant Cornélius de côté,—demain, je ne sais si je pourrai.

—Eh ! mon Dieu ! dit Cornélius, pourquoi donc ne pourriez-vous pas demain ?

—Monsieur Cornélius, j'ai mille choses à faire.

Tandis que moi je n'en ai qu'une, murmura Cornélius.

—Oui, répondit Rosa, à aimer votre tulipe.

—A vous aimer, Rosa.

Rosa secoua la tête.

Il se fit un nouveau silence.

—Enfin, continua van Baërle, interrompant ce silence, tout change dans la nature, aux fleurs du printemps succèdent d'autres fleurs, et l'on voit les abeilles qui caressaient tendrement les violettes et les giroflées se poser avec le même amour sur les chèvrefeuilles, les roses, les jasmins, les chrysanthèmes et les géraniums.

—Que veut dire cela ? demanda Rosa.

—Cela veut dire, mademoiselle, que vous avez d'abord aimé à entendre le récit de mes joies et de mes chagrins; vous avez caressé la fleur de notre mutuelle jeunesse; mais la mienne s'est fanée à l'ombre. Le jardin des espérances et des plaisirs d'un prisonnier n'a qu'une saison. Ce n'est pas comme ces beaux jardins à l'air libre et au soleil. Une fois la moisson de mai faite, une fois le butin récolté, les abeilles comme vous Rosa, les abeilles au fin corsage, aux antennes d'or, aux diaphanes ailes, passent entre les barreaux, désertent le froid, la solitude, la tristesse, pour aller trouver ailleurs les parfums et les tièdes exhalaisons !

Le bonheur, enfin !

Rosa regardait Cornélius avec un sourire que celui-ci ne voyait pas; il avait les yeux au ciel. Il continua avec un soupir :

—Vous m'avez abandonné, mademoiselle Rosa, pour avoir vos quatre saisons de plaisirs. Vous avez bien fait; je ne me plains pas; quel droit avais-je d'exiger votre fidélité ?

Ma fidélité ! s'écria Rosa tout en larmes, et sans prendre la peine cacher plus longtemps à Cornélius cette rosée de perles qui roulait sur ses joues, ma fidélité ! je ne vous ai pas été fidèle, moi !

—Hélas ! est-ce m'être fidèle, s'écria Cornélius, que de me quitter, que de me laisser mourir ici.

—Mais, monsieur Cornélius, dit Rosa, ne fais-je pas pour vous tout ce qui pouvait vous faire plaisir, ne m'occupais-je pas de votre tulipe !

—De l'amertume, Rosa ! vous me reprochez la seule joie sans mélange que j'aie eue en ce monde.

—Je ne vous reproche rien, monsieur Cornélius, sinon le seul chagrin profond que j'aie ressenti depuis le jour où l'on vint me dire au Buytenhoff que vous alliez être mis à mort.

—Cela vous déplaît, Rosa, ma douce Rosa, cela vous déplaît que j'aime les fleurs.

—Cela ne me déplaît pas que vous les aimiez, monsieur Cornélius, seulement cela m'attriste que vous les aimiez plus que vous ne m'aimiez moi-même.

—Ah! chère, chère bien-aimée, s'écria Cornélius, regardez mes mains comme elles tremblent, regardez mon front comme il est pâle, écoutez, écoutez mon cœur comme il bat ; eh bien, ce n'est point parce que ma tulipe noire me sourit et m'appelle ; non ; c'est parce que vous me souriez, vous, c'est parce que vous penchez votre front vers moi ; c'est parce que je ne sais pas si cela est vrai,—c'est parce qu'il me semble que tout en les fuyant, vos mains aspirent aux miennes, et que je sens la chaleur de vos belles joues derrière le froid grillage. Rosa, mon amour, rompez le caïeu de la tulipe noire, détruisez l'espoir de cette fleur, éteignez la douce lumière de ce rêve chaste et charmant que je m'étais habitué à faire chaque jour; soit! plus de fleurs aux riches habits, aux grâces élégantes aux caprices divins, ôtez-moi tout cela, fleur jalouse des autres fleurs, ôtez-moi tout cela, mais ne m'ôtez point votre voix, votre geste, le bruit de vos pas dans l'escalier lourd, ne m'ôtez pas le feu de vos yeux dans le corridor sombre, la certitude de votre amour qui caresse perpétuellement mon cœur; aimez-moi, Rosa, car je sens bien que je n'aime que vous.

—Après la tulipe noire, soupira la jeune fille dont les mains tièdes et caressantes consentaient enfin à se livrer à travers le grillage de fer aux lèvres de Cornélius.

—Avant tout, Rosa....

—Faut-il que je vous croie ?

—Comme vous croyez en Dieu.

—Soit, cela ne vous engage pas beaucoup de m'aimer ?

—Trop peu, malheureusement, chère Rosa, mais cela vous engage, vous.

—Moi, demanda Rosa, et à quoi cela m'engage-t-il ?

—A ne pas vous marier d'abord.

Elle sourit.

—Ah ! voilà comme vous êtes, dit-elle, vous autres tyrans. Vous adorez une belle : vous ne pensez qu'à elle, vous ne rêvez que d'elle ; vous êtes condamné à mort, et en marchant à l'échafaud, vous lui consacrez votre dernier soupir, et vous exigez de moi, pauvre fille, vous exigez le sacrifice de mes rêves, de mon ambition.

—Mais de quelle belle me parlez-vous donc, Rosa ! dit Cornélius, cherchant, mais inutilement dans ses souvenirs, une femme à laquelle Rosa pût faire allusion.

—Mais de la belle noire, monsieur, de la belle noire à la taille souple, aux pieds fins, à la tête pleine de noblesse. Je parle de votre fleur, enfin.

Cornélius sourit.

—Belle imaginaire, ma bonne Rosa, tandis que vous, sans compter votre amoureux, ou plutôt mon amoureux Jacob, vous êtes entourée de galans qui vous font la cour. Vous rappelez-vous, Rosa, ce que vous m'avez dit des étudians, des officiers, des commis de la Haye ; eh bien ! à Lœvestein, n'y a-t-il point de commis, point d'officiers, point d'étudians?

—Oh ! si fait qu'il y en a et beaucoup même, dit Rosa.

—Qui écrivent ?

—Qui écrivent.

—Et maintenant que vous savez lire....

Et Cornélius poussa un soupir en songeant que c'était à lui, pauvre prisonnier, que Rosa devait le privilége de lire les billets doux qu'elle recevait.

—Eh bien! mais, dit Rosa, il me semble, monsieur Cornélius, qu'en lisant les billets qu'on m'écrit, qu'en examinant les galans qui se présentent, je ne fais que suivre vos instructions.

—Comment, mes instructions ?

—Oui, vos instructions; oubliez-vous, continua Rosa en soupirant à son tour, oubliez-vous le testament écrit par vous, sur la Bible de M. Corneille de Witt. Je ne l'oublie pas, moi; car, maintenant que je sais lire, je le relis tous les jours, et plutôt deux fois qu'une. Eh bien ! dans ce testament, vous m'ordonnez d'aimer et d'épouser un beau jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans. Je le cherche, ce jeune homme, et comme toute ma journée est consacrée à votre tulipe, il faut bien que vous me laissiez le soir pour le trouver.

—Ah ! Rosa, le testament est fait dans la prévision de ma mort, et, grâce au ciel, je suis vivant.

—Eh bien ! donc, je ne chercherai pas ce beau jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, et je viendrai vous voir.

—Ah ! oui, Rosa, venez ! venez !

—Mais à une condition.

—Elle est acceptée d'avance !

—C'est que de trois jours il ne sera question de la tulipe noire.

—Il n'en sera plus question jamais si vous l'exigez, Rosa.

—Oh ! dit la jeune fille, il ne faut pas demander l'impossible.

Et comme par mégarde elle approcha sa joue fraîche si proche du grillage que Cornélius put la toucher de ses lèvres.

Rosa poussa un petit cri plein d'amour et disparut. ALEXANDRE DUMAS.

(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 3
MARDI SOIR, 3 SEPTEMBRE 1850.

Environ 100 balles de coton ont été vendues aujourd'hui, en divers lots, aux anciens prix.

Le sucre et la mélasse n'ont pas varié.

La farine est ferme; 800 barils ont été faits de 4 75 à $5. Pas de ventes de maïs.

Les provisions sont lourdes et à la baisse.

Le whiskey rectifié s'est vendu 24 à 24½ cts le gallon.

Le change est le même; la demande est limitée.

Le fret n'a pas varié—Un navire a été frété pour le Sud de l'Europe à $10 le boucaut de tabac.

*LISTE MARITIME,*

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamer Gen Hamer, Rowe, pr Pensacole.
Barque Saranac, Yate, pr Charleston.
Robert Walsh, Killock, pr Baltimore.
Goelette Patsalaga, Milligan, de Pensacole.

—ARRIVÉS.—

Navire Empire Queen, Houlter, de Liverpool.
Astoria, Jenkins, de Liverpool.
Barque Ella, Atwood, de Philadelphie.
Nashua, Mortimer, de Philadelphie.
N H Wolf, Davis, de New-York.
Wm Henry, Watts, de Cadix.
Brick Susan Ludwig, Young, de Thomaston.
Goelette H A Barling, Gall, de Baltimore.

—STEAMERS.—

Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Meteor No 3, Faussett, d'Alexandrie.
Anna Johnson, des Opelousas.
Woodsman, Pennell, d'Alexandrie.
St James, Hyde, de Donaldsonville.
Chas Hammond, Davis, de Cincinnati.
Griffin Yeatman, Williamson, de Cincinnati.
Bunker Hill No 3, Miller, de Louisville.

*Au bas du fleuve et montant :*
Navire Emily Taylor, de Boston.

—MEMORANDA.—

Baltimore, 26 août — Expédié, navire Charles, Gunby, pour la Nouvelle-Orléans.
Philadelphie, 23 août—Arrivé, brick Alida, Fales, de la Nlle-Orléans; brick Troyan, Coutts, do.
New-York, 23 août — Arrivé, navire Quebec, Shapter, de la Nlle-Orléans; 21, steamship Ohio, steamship Palmetto; 25, barque Suwarrow, Thayer, de la Nouvelle Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Port Vendres (France), 30 juillet—Barque Kate et Alice, Low, pour la Nlle Orleans.
Malaga, 21 juillet—Arrivé, Syria, Thomas, de la Nouvelle-Orléans, et allant à Mahon pour faire quarantaine.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Atlantic, pour New-York..............le 21 Août
[D'AMERIQUE.]
Atlantic, de New-York..............le 7 septembre


BALANCES! BALANCES!!
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORMES ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras : ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'Etat de New-York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
3 fev 89 et 91, rue du Camp

POUR LE DRAW BACK—500 caisses vin rouge St-Julien, en débarquement du navire Ballius, capitaine Murray, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE,
22juil 147, rue Royale

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs, sur la vente, à crédit, d'eaux de vies, vins, huile &c., qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures, au magasin de Mr. Raymond Cahuzac, importeur, No. 34 rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur. 4 sept

*Changement de Domicile.*

A. MILTINBERGER & CO., ont transféré leur bureau au No. 119, rue Commune.
4-sept—1m.

Changement de Domicile.

P. J. MICHON a transféré son magasin du No. 90 rue Chartres, au No. 47, même rue, entre Douane et Bienville. 4 sept—3

MAGASIN DE CIGARES DE *LANFRANCO.*
RUE ST.-CHARLES, No. 22.
4sept—1m.

PENDANT mon absence de la ville, Mr. Leopold-Jeannet est chargé de ma procuration générale, suivant acte passé par devant Achille Chiapella, notaire public. J. B. BELLOCQ.
Nouvelle-Orléans, 3 sept 1850. 4 sept 3f

*Impériales pour le Marché Mexicain.*

REÇU par les navires Abaluna et Empire Queen, de Liverpool
30 balles—4 trousses chaque impériales 4|4 contenant 200,000 yardes.
McDOWELL & MILLS,
4 sept 98, rue Gravier.

BEURRE DE GOSHEN—15 tinquins en déchargement du navire Silas Holmes, à vendre par
E. J. HART & Co,
4 sept 79 Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—400 paniers vin de Champagne de la marque connue J. Perrier fils & Co, arrivés par le navire Brunswick, du Havre, à vendre par DUNTZE & IKEN,
4 sept encoignure Royale et Conti

VIN ROUGE—Un assortiment de vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
4 sept Enc. Royale et Conti

CONSERVES FRANCAISES—Dern crement reçu de Bordeaux :
Un parti de fruits au jus;
Truffes, champignons à l'huile;
Petit pois, patés truffes, sardines à l'huile, etc.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
4 sept Enc. Royale et Conti

AUGUSTE RAMBAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Splendid—
Cent-cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.
On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 26.v

Sirop de Daphnine,
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

☞ L'expérience et l'observation sont les seuls moyens de parvenir à la vérité. aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigue ou chronique. 26juin—☞

LES soussignés venant de recevoir du Nord et d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, offrent à vendre à des prix modérés les articles suivants :
Toiles d'Irlande 3|4,
do do 6|4 pour taies d'oreiller,
Toiles de Paris, de Cholet, Bretagne et Platilles;
Toiles à drap d'Irlande de 8|4, 9|4, 10|4 et 12|4;
do do Françaises de Cretonne de 8|4,
Nappes et serviettes pure fil à carreaux rouges et blanches;
do do damassées blanches et écrues;
Services damassés français de 12, 18 et 24 couverts;
Dauphines pur fil 7|4, 8|4 et 10|4;
Mouchoirs batiste à ourlets,
do do à vignettes,
do do imprimés pour femmes et enfants,
do do clairs, idem à rivières,
do do brodés riches, idem festonnés,
do do brodés riches et garnis valenciennes;
Cols brodés garnis et non garnis,
Chemisettes mousseline brodée,
Berthes, écharpes et manteaux dentelle
Voiles et Voilettes dentelle blanches et noires;
Pèlerines brodées non garnies et garnies dentelle;
Crêpe bleu, paille, blanc et noir;
Fichus filet noir fantaisie.
Cravates soie fantaisie de printemps pour hommes,
do do d'Italie noire de 32, 34 et 36 pouces,
Cravates batiste d'Ecosse fantaisie et blanches,
Dentelles, valenciennes et à la dentelle,
do points de Paris, entre-deux,
do [illegible]
do [illegible] valenciennes, etc.;
do [illegible] cols et manchettes,
Toiles et [illegible] pour manteaux et pèlerines.
Gants de peau, [illegible] bourre de soie, [illegible] Egyptien à doigts et demi doigts, gants de fil d'Ecosse blancs et couleur pour hommes et pour femmes,
Gants soie couleurs et noire pour hommes et pour femmes,
Foulards soie à carreaux pour robes,
Soie noire d'Italie pour robes, de 32, 34, 36 et 38 pouces de large,
Mouchoirs foulard unis imprimés, de coton, de Madras,
Rubans, taffetas et satin noir de No 1 1|2 à 12,
Bas noir, de coton blanc et écru, chaussettes fil écrus et blancs, de coton pour hommes et enfants.
Caleçons et chemises mérinos gaze pour hommes et pour femmes,
Châles mousseline et écharpes barége,
Courtepointes blanches 10|4, 12|4 et 14|4,
do couleur bleu et rose
do pour enfants.
Mousselines Suisses unies et brodées,
do à raies et à carreaux,
Bobinets blanc, bleu et rose de 10|4 et 12|4
Percale et jaconas blancs,
Mousseline Mull, batiste d'Ecosse blanche,
Brin fil blanc et écru,
do coton,
Indiennes fond clair pour printemps;
Bareges unis et imprimés,
do à carreaux et rayés satinés,
Balzorines, mousselines et jaconas imprimés nouveautés,
Ginghas à matelas, nankins, toile du Nord, gingas fil et mi-fil, cotonades unies, à raies et à carreaux,
Bretelles, boutons, aiguilles, épingles, éventails, soie noire à coudre, &c., &c., &c.
Ainsi qu'un grand assortiment de marchandises pour habitations, tel que
Coton Lowell 7|8,
do do 4|4,
do do [illegible],
do Virginia 7|8,
do do 4|4,
Cotons écrus 3|8, 3|4, 4|4, 5|4 et 6|4,
do blanchis 3|8, 4|4 et 4|4, do 12|4 à drapes, denims, bon teint, siamoise, linseys, kerseys, mousseline coton bleu et blanc, bonnets de laine, couvertures, gants de laine et chaussettes de laine.
BARRIERE, LACAPERE & Co,
15avril 20, rue de Chartres

R. TATOUT & Co.,
161, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE,
Ancienne Maison TATOUT FRERES,

ONT reçu par le navire Toronto, de New York, et par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les articles ci-dessous, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés :
Bas blancs, bleus et écrus pour dames et enfans;
Do do do et gris mêlés pour hommes;
Chaussons blancs, écrus et gris mêlés;
Gants blancs et couleurs assortis pour hommes et pour dames;
Lacets pour corset et foulards en soie;
Lacets ferrés pour souliers, 1|2 et 3|4 verde;
Galon noir coton en rouleau pour bordure,
Boutons os, métal, agathe et boucles à pantalon;
Fil patente, noir, bleu, rouge et écru,
Fil Alexandre, 200 yardes, soie noire et couleur,
Ficelle coton patentée et lignes à pêche,
Baleines, longues et courtes, et aiguilles Warrin's,
Peignes à méduses et découpés en écaille;
Do do buffle, façon buffle et façon écaille
Peignes fins en ivoire, et demeloirs buffle et façon
Peignes ronds unis et à jour pour enfant,
Brosses à tête, à ongles et à souliers;
Brosses à dents et à barbe;
Capsules F. 1. et anneaux à rideaux;
Miroirs, boîtes à barbe et colliers assortis;
Papier à écolier, à lettre et plumes acier;
Encre bleue, noire et cirage première qualité;
Cartes à jouer à une et deux têtes;
Couteaux, ciseaux et razoirs assortis;
Tabatières buis, étaing et cordes à violon;
Mouchoirs et dentelle assortis,
Bretelles tricot pour hommes et enfans;
Do élastiques fil d'Ecosse;
Fil glacé et galon assorti du No 1 à 20;
Cordonnet, bourses soie, coton et ruban noir taffetas;
&c. &c. 15 juillet

REOUVERTURE DU MAGASIN
B. DURAND,
Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de r'ouvrir son magasin de la rue Royale; il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix très modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français:
Chapeaux pour dames, rubans;
Do pour enfant, mantelets, manteaux
Soieries pour robes et chapeau;
Tarlatane pour robes, robes brodés;
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles;
Epingles pour la tête, gants, colliers;
Eventails pour dames, carnets pour bal;
do pour enfans, mouchoirs brodés;
Peignes écaille et autres, glands pour éventails;
Articles pour bourses, florence;
Rubans pour ceinture, frange, passementerie,
do de velours, et galons;
Velour en pièces, jarretières;
Voiles de mariée, brodés et autres;
Robes de moire, articles pour broder;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie;
Livres de messe, voilette blanche et noire;
Guimpes, cols montant et autres; pèlerines;
Mantelets blancs, nécessaires, boîtes à ouvrage
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre;
Verres de toilette et autres, parures pour deuil;
Robes et bonnets de baptêmes;
Ombrelles et parapluies;
Fournitures pour modes. 9 fev


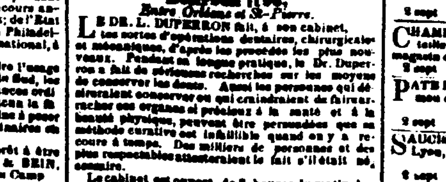


Bourbon 190,
*Entre Orléans et St-Pierre.*

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, les sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à [illegible] heures de l'après-midi.
Prix modérés. 13 juin

POTASSE—4 boucauts en débarquement, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure
8 aout Condé et St. Philippe.

PROCLAMATION
*Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.*

ATTENDU que la résignation de l'hon. Charles M. Conrad, représentant du Second District congressionnel a donné lieu à une vacance dans la Chambre des Représentans au Congrès des Etats-Unis, j'ordonne qu'une élection ait lieu dans le dit District, le cinquième lundi de septembre 1850, aux lieux d'élection habituels et conformément à la loi, afin d'élire un Représentant au Congrès, pour remplir la dite vacance, et pour le temps que le démissionnaire avait encore à servir.

En conséquence j'informe les électeurs qualifiés du dit District et ordonne au shérif, commissaires d'élections et autres officiers que cela concerne, de tenir la dite élection le cinquième Lundi de septembre. L'élection et les retours seront faits en tous points conformément à la constitution et à la loi.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, le 31 août 1850, en la soixante quinzième année de l'indépendance des Etats Unis.
JOSEPH WALKER
Par le Gouverneur CHARLES GAYARRE,
2 sept Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs du 2me District congressionnel dans la paroisse d'Orléans, comprenant la 2me municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, sont par le présent avertis qu'une élection aura lieu dans le dit district et congressionnel le cinquième lundi de septembre, 30 courant, afin de remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable Charles M. Conrad, et pour servir le temps que ce dernier avait encore à remplir.

Les polls seront ouverts au jour indiqué ci-dessus de neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, aux lieux, et sous l'inspection des commissaires qui seront nommés à cet effet par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans et par le jury de police pour la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

Les élections seront conduites et les retours seront faits aux officiers que cela concerne à suivant la loi. JOHN L. LEWIS,
3 sept Shérif de la paroisse d'Orléans.

☞ Les consignataires du navire BRUNSWICK du Havre, sont priés de faire leurs entrées en Douane et de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée vis à vis la rue de l'Hôpital.

Toutes marchandises qui ne seraient pas permises après le délai accordé par la loi, seront envoyées aux magasins publics pour compte et risque de qui elles appartiendront. 3 Sept.

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cannes, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferré & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pour vente de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc. COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No. 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

A LOUER.— Deux maisons en briques, rue Washington, à Lafayette, et une en bois rue Prieur, près de la rue St Anne, 1ère Municipalité. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
2 Sept. No. 3 rue Front.

Beurre de Normandie!!!

100 KEGS beurre de premier choix en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ,
3 sept 93 rue de la Douane

DAMEJEANNES—4,000 damejeannes, en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ,
3 sept 93, rue de la Douane

DAMEJEANNES.—En débarquement du navire Brunswick, du Havre,
1,000 damejeannes de 5 gallons—25 de 3 gal
50 do 4 do —11 de 1 gal.
SARDINES—4,000 boîtes sardines à l'huile à Oviet & Co.
En vente par do do do
Et à vendre par B TALAMON,
3sept 104—106, rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, arrivé du Havre
100 caisses absinthe suisse, marque C. F. Berger, 1re qualité.
20 meules fromages de Gruyère, 1re qualité.
Par J N CUKIEN
3sept 32, rue Dumaine

SAUCISSONS DE LYON—
10 barils saucissons de Lyon en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre.
A vendre par NUMA LACOSTE,
3 sept 147, rue Royale.

DAME-JEANNES FRANÇAISES—
1000 damejeannes françaises de 5 gallons.
100 " " " 4 "
250 " " " 2 "
250 " " " 1 "
En débarquement du navire Brunswick du Havre.
A vendre par NUMA LACOSTE,
3 sept 147 rue Royale.

CIGARES—116,000 Millares et Regalias, en déchargement des bricks Mary Ellen et P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & CO,
3 sept 96, Vieille Levée.

MELASSE—100 barils, en déchargement au brick P Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & Co,
3 sept 96, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & CO,
3 sept 96, Vieille Levée.

TABAC—51 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & Co,
3sept 96, Vieille Levée.

CIGARES—25,000 cigares de la Havane, en déchargement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par
3 sept J. M CABALLERO

BOTTES ET SOULIERS—194 caisses en déchargement des navires Peter Marcy et Barque Austin, de Boston, convenables pour le commerce de la campagne, à vendre par
G. W. DUNBAR,
3 sept 5, rue des Magasins.

BRODEQUINS RUSSET & BOTTES à l'usage des plantations et maintenant en déchargement, à vendre par
G. W. DUNBAR,
3 sept 5, rue des Magasins.

CHANGE SUR NEW-YORK à 60 jours de vue, traites tirées à la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3sept No 3, rue Front

CIGARES.—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques Palma, Cabanas, Monte Cristo, Rio Hondo, Figaro, Intrepidez, Cabarga, &c, reçus par le Falcon, P Soulé et Fairy et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 sept No 3 rue Front

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3sept No 3, rue Front

CAFÉ DE LA HAVANE — 180 sacs café de la Havane, vert, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3sept 3, rue Front

INDIGO—7 surons indigo de Guatemala et une caisse indigo de Manille, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3sept 3, rue Front

LA société existant autrefois entre Chas. Odier, J. G. Stouse & Sébastien Oser, ayant été dissoute ce jour d'un commun accord, les soussignés continueront les affaires de commission sous l'ancienne raison sociale de Charles Odier & Co.
CHS. ODIER,
2 sept—12 J. G. STOUSE.

LE soussigné s'étant retiré de la société Chs. Odier & Co, s'est établi ce jour pour son compte personnel dans le même genre d'affaires.
2 sept—12 G. OSER.

30 BALLES couvertures françaises de trois points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
2 sept—1m 90, rue de la Douane.

EAU-DE-VIE DE PECHE—20 barils;
Absinthe—4 do;
Jus de cerises—4 demi pipes;
Vin blanc—10 barriques;
Ochre jaune—35 barriques;
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
2 sept—1m 90, rue de la Douane.

CHAMPAGNE—50 paniers;
Absinthe—100 caisses;
Liqueurs—100 caisses;
Guignolet—150 paniers;
Truffes—150 demi boîtes;
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
2 sept—1m 90, rue de la Douane.

A VENDRE A LIVRER—Sardines à l'huile, de la pêche de printemps, en boîte, demi, tiers, quarts.
Petits pois nouveaux en demi boîtes.
Maquereaux à l'huile en demi boîtes.
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
2 sept—1m 90, rue de la Douane.

RAFFINERIE DU BATTLE GROUND— Les soussignés agents de la susdite raffinerie, offrent à vendre :
Sucres raffinés en pains et demi pains, en morceaux et en poudre.
Sucres raffinés jaune, &c.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
2 sept—1m 90 rue de la Douane.

150 DOUZAINES cravattes soie,
do du noirs d'Italie,
300 onces essence de rose pure venant de Constantinople, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
2 sep Nos 9 et 10, rue Jefferson

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—1,560 demi et quart boîtes sardines à l'huile de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guillois, en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre, et à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
2 sept No 90, rue St. Louis

COGNAC—30 demi pipes cognac Jean Louis 1811; 43 quarts do do; 6 do do do J. J. Durand 1841; 8 demi do do do 1847; 4 quarts do do do; 10 demi do do do 1848; 8 quarts do do do; 8 do do do fine champagne 1846; 9 do do do 1845, 11 do do do 1844; 40 demi do do do A. de Mondore; 45 quarts do do do, 30 demi do do Alex. de Monteaux fine champagne 1840; 76 quarts do do do; 4 demi do do do John Durand & Co La Rochelle; 49 quarts do do do; 4 do do do A. L. Bleville; 23 quarts do do do; 23 demi do do do; J. Eraud; 90 quarts do do do; dans les magasins de la Douane et à vendre par
J. & J. TARDOS,
2 sept 31, Vieille-Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers champagne en bouteilles et demi bouteilles qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS,
2 sept 31, Vieille-Levée.

PATE DE MOU DE VEAU—2,500 boîtes pâte de mou de veau, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
2 sept 31, Vieille-Levée.

SAUCISSONS—25 caisses saucissons, imitation Lyon, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
2 sept 31, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Brunswick du Havre et à vendre par les soussignés,
600 damejeannes 5 gls. 400 demi damejeannes 2 gls.
100 " 3 " 200 " " 1 "
PAUL JUGE FILS & Co.
2 Sept. 27 rue St Louis.

Avis aux planteurs sucriers.

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henry Melsens, de Louvain, Belgique pour l'invention d'un procédé amélioré pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux, ou autres alcalis. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi séparé ou collectif, opèrent sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, Baryte, Strontiane, Alumine ou autre alcali, pendant la cuisson et la clarification.

Les essais du procédé de M. Melsens, fait par M. Tho. A. Morgan et autres personnes de cet Etat, ont démontré que la qualité du sucre était supérieure et la quantité plus abondante.

Le soussigné, agent de M. Melsens, est maintenant prêt à vendre des licences pour l'exploitation d'après la dite patente, aux conditions suivantes:

1o—Une licence pour la récolte de cette année seulement à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.

2o—Une licence pour la durée de la patente, soit environ 13 ans, à $5 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851 et l'autre moitié le 1er février 1852; ce qui porte la dépense à 38½ cents le boucaut pour la durée de la patente.

Le concessionnaire remplira tous les ordres de Bi-Sulfite de chaux au prix coûtant, il le fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et le garantit du degré de force et de pureté prescrit par Melsens. Cet ingrédient ne laisse aucune espèce d'odeur au sucre. la dépense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 30 cents

☞ Les planteurs qui désirent envoyer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à
LOUIS DE SAULLES,
No 2, rue Carondelet,
24 aout—autm d Agent de Melsens

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
TENU PAR
*Mme. CHEGARAY*,
UNION PLACE—NEW-YORK.

MADAME CHEGARAY a l'honneur d'informer les parents et tuteurs de ses élèves que la réouverture de son pensionnat aura lieu le 9 septembre 1850.

On pourra connaître les conditions et se procurer des prospectus en s'adressant personnellement ou par lettre à l'adresse ci-dessus 18aout ☞

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme DEMON.
*Pension et externat de Demoiselles,*
NOUVELLE-ORLEANS,
145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine

M. et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que, cette année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les mêmes cours que pendant le reste de l'année—Bien que d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses soient attachés à l'institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils peuvent ainsi, par des efforts personnels garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.

Mme Deron dirige elle même les exercices religieux des élèves catholiques qui sont préparées à la *première communion* et à la *confirmation* par M. l'abbé Thoumier, dans la chapelle de l'institut St-Louis.
18 juin—3m

MAISON ROUGE,
*entre les deux marchés,*
JOS. N. ROBERT & Co
☞ Marchandises nouvelles,

EN débarquement du navire Helen Holmes, de New-York. ☞ SOIXANTE ET UN COLIS de marchandises sèches parmi lesquelles se trouvent:

Casimirs à la mode, drap noir, velours à côtes, molleton couleurs, brun et blanc, flanelle blanche, chaussons coton et laine, bas de coton blanc, Kentucky jane, cravattes soie noire, toile de Russie, coton à drap et à chemises de tout genre, indiennes, merrimack, cochico et fantaisie, coton croisé bleu, tartan à carreaux & raies, mouchoirs madras, dito, batiste, mousseline de laine et alpacca noir satinée noirs et gris, coutil à matelas, serviettes et nappes de table et bien d'autres marchandises, lesquelles seront vendues à bon marché en quantités au gré des acheteurs.
31 aout JOS. N. ROBERT & Co.

*AVIS.*

LE public est averti de ne point négocier un billet, portant hypothèque, souscrit par L. A. Pellerin, à l'ordre de R. R. Cordier, de la somme de $6,000, daté de la Nouvelle Orléans, le 6 septembre 1849, et payable le 6 au 9 septembre 1850, l'objet de ce billet ayant entièrement manqué, et le billet appartenant de fait au souscripteur.
29 aout ☞ L. A. PELLERIN.

UN homme d'un âge mûr, instituteur breveté de l'Université, exerçant la profession depuis du ans, dont 10 ans à la Louisiane et pouvant fournir les meilleures recommandations, désire trouver un emploi en ville ou près de la ville, dans une famille où on n'exigerait pas l'anglais et où il pourrait résider longtemps.

Sa femme, excellente cuisinière, faisant parfaitement la pâtisserie, désire aussi s'employer dans une bonne maison de la ville ou des environs.

Le mari accepterait un emploi de professeur ou de commis dans une maison où sa femme serait employée dans sa spécialité.

S'adresser à M. Lefevre, 110, rue Royale, ou à M. Rochereau, rue St Louis, Nos 17 et 19.
30 aout—3ps p4t.

*Changement de Domicile.*

LES soussignés ont transféré leur magasin de quincaillerie du No 20, rue de la Vieille Levée, à l'encoignure des rues Douane et Levée, vis-à-vis la Nouvelle Douane.
31 aout HOGAN & TUREAUD.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—345 caisses en déchargement des navires Atlantic, brick W. H. Spear, barque Austin et navire Sheffield, à vendre par
R. G. HOBBS,
31 aout 12, rue de la Douane.

Cotons écrus.

250 BALLES coton écru tête indienne Laurance & Mclean, préparées pour être transportées à dos de mulets, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
29 aout 12 rue Conti

Lard fumé, Mess Porc et Graisse.

25 barils plates ou ribbed 1re qualité,
150 do mess porc,
300 barillets graisse en feuilles, 1re qualité.
A vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
29 aout 24, rue Gravier.

Toile et Cordes d'emballage, ficelle.

600 pièces toile du Kentucky, 44 pouces,
200 rouleaux cordes de chanvre à emballage
30 barils ficelle, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
29 aout 24, rue Gravier.

*Trouvés, Volés.*

CINQ sacs café marqués G. B. & Co., ont été trouvés sur la rive droite du Mississipi, à environ deux milles au-dessous d'Alger. Le propriétaire pourra les réclamer en payant les frais.
N. BERNOUDY Jn.,
29 aout Syndic à Algers.

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
Encoignure St-Philippe et Remparts
15 mars—ab

159,400 CIGARES de la Havane, Regalias, Impériales, Canones, Panetelas, Damas, Londres, Prensados, des meilleures marques, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par
D. BORNIO JR.,
21 aout 34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE — 600,000 Impériales, Regalias, Canones, Panetelas, Damas, Prensados, Londres, &c. &c. de Cabanas, Cabarga, Sol, Figaro, Dos Hermanas, Lord Washington, Partagas, El Dorado, Conti, Lola, Lola Montes, et beaucoup d'autres en magasin et à vendre par
D. BORNIO, Jr.
21a 34 Rue Gravier.

*Bitters—Bitters.*

RUE ROYALE, au No. 109, on trouvera toujours du bitters de 1re qualité pour les cafés et autres maisons, &c., aux prix suivants :
Par bouteille, $ 35
" douzaine do 3 50
" gallon, 80
" damejeanne, le gallon, 70
" baril, 60
16aout

AVIS—Les personnes qui ont fait garnir des bandes de billard en caoutchouc, par le soussigné, sont prévenues qu'aujourd'hui il se charge de dont il répond de la durée et de la justesse de la bande en la regarnissant avec de la gomme élastique patentée. billes. On trouvera toujours dans son établissement un grand assortiment de billards neufs et d'occasion, jeux de loto complets et toutes espèces de fournitures de billards tels que tapis, billes, queues, &c. &c. Il retaille et tourne les billes de billards, le tout à des prix très réduits.
B. ANTONININI,
Rue Conti, 8 et 10, entre Chartres et Levée.
17 aout

*PAPIERS PEINTS.*
VOR. HEBERT, 149, rue de Chartres.

RAPPELLE aux personnes qui ont des maisons ou des appartements à tapisser et au public en général, qu'il a constamment un très grand assortiment de papiers de tenture, bordure, ciels de lits, devant de cheminées, &c. &c., et que par chaque arrivage de France il reçoit tout ce qui paraît de nouveau dans ce genre.

Afin de renouveler son stock le plus souvent possible et dans cet espoir, la maison Vor. Hebert se contentera des bénéfices les plus minimes en vendant toutes ses marchandises à des prix excessivement réduits; et elle engage les personnes qui douteraient de cette assertion de se convaincre par l'expérience. 14aout—1m inv

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, anglaises, en fer forgé et fondu, de dimensions assorties, savoir : 36, 40, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 60, 66, 72, 78, 80, 84 pouces de diamètre.

Bouches de fourneaux et grils anglais.

Aussi—Deux moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 46 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Trois moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 36 pouces sur 22, et flèches en fer forgé. Un moulin vertical, à animaux, ayant des cylindres de 30 pouces sur 24, et flèches en fer forgé. Actuellement en vente par
JUAN Y. DE EGANA,
47, rue Bienville.

VIN DE MADERE—400 quarts Madère, en magasin et à vendre par
3aout P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES—72 barriques vin de famille, en magasin et à vendre par
3aout P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

COGNAC—En magasin et vendre par
P. LONGIS,
3aout 47, rue Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—850 caisses vin St. Julien, en magasin et à vendre par
P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

EN déchargement du navire Charles de Bordeaux, 20 barriques vin rouge à vendre par
23 aout P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—20 caisses Château Lafitte 20 caisses Château Margaux, 120 caisses vin ordinaire en magasin et à vendre par
23 aout P. LONGIS, 47 Vieille-Levée.

HUILE—25 paniers huile d'olive en magasin et à vendre par P. LONGIS,
23 aout 47 Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—
400 caisses vin blanc, Haut Sauterne.
300 " vin rouge, St Julien Médoc.
1000 " do Margaux Médoc.
75 " vin blanc, Haut Sauterne 1846.
En magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
2 Sept. Vieille Levée 31.

LES soussignés ont formé une société et ouvert leur bureau, rue St-Philippe, No 37, entre Conti et Royale.

Leur raison commerciale sera exprimée sous les noms de DUVAL, HALBRAN & CO.

Le principal but de leur association est de s'occuper du placement des personnes des deux sexes et de tous états. Aussi, des affaires de courtage en général.

Outre ces deux premières branches d'industrie, les soussignés se chargeront encore de l'exécution prompte et fidèle des travaux suivans :
Livres de commerce, balancés.
Traductions de français et anglais en espagnol et vice versa.
Correspondances de tout genre, dans les trois langues ci-dessus.
Calculs de toute espèce, &c., &c., &c.
Prix modérés. J. DUVAL,
DUBOIS HALBRAN
31aout—15f ANT. MULINARI

BON MARCHE.
*C. M. Simpson,*
50 *Rue du Canal,*

OFFRE à vendre un magnifique assortiment de Robes d'été à une baisse de 25 à 50 pour cent sur les anciens prix. 9aout—6

GRAND BON MARCHE.

MARCHANDISES BRODEES à une réduction de 33 pour cent.
ETOFFES D'HABILLEMENTS à une réduction de 25 pour cent.
MOUSSELINES et GUINGHAMS à une réduction de 20 pour cent.
ETOFFES EN FIL à une réduction de 20 pour cent.
ETOFFES DU PAYS à une réduction de 12 1/2 pour cent. C M. SIMPSON,
9aout rue du Canal, No 50.

*IMPORTANT POUR TOUT LE MONDE*

Le capital considérable dont dispose

THOMAS BRADY

Vient de le mettre à même de se rendre acquéreur du stock d'une grande maison de marchandises sèches du Nord, que des affaires malheureuses ont faitfaillir. Les marchandises de cette maison connue sous le nom de

GENERAL DRY GOODS,

Comprennent une valeur de *soixante-sept mille huit cent piastres et dix neuf cents*, dont la totalité a été vendue pour du comptant au dit

THOMAS BRADY

A 37½ POUR CENT DE RABAIS.

Les articles sont trop nombreux et les prix trop variés pour qu'il soit possible de les détailler dans un article de journal, mais on pourra s'en faire une idée par l'exemple suivant

MILLE PIECES RUBANS POUR CHAPEAUX.

Dont les prix étaient autrefois de 50 cts. 65 et 75 cts sont maintenant réduits,

LE TOUT A 12½ CENTS LA VARDE.

Samedi, 10 aout, le magasin No. 22, rue de Chartres, sera fermé pour déballer et marquer le dit envoi, et

LUNDI, 12 AOUT

Le tout sera offert en vente au public, par
THOMAS BRADY,
9aout 22, rue de Chartres

Dissolution de Société.

MARC CUREL & CHARLES CHRISTOPHE ayant dissous leur société, à partir de ce jour, aucune dette personnelle ou billet souscrit ne seront payés par la société. M. Curel se reconnaissant que sa signature, toute autre ne sera considérée qu'avec preuves à l'appui. 21 aout

FRANKLIN EXCHANGE.

CET Etablissement si bien connu du public sous l'administration de Mme L. A. Caldwell, est fermé depuis quelque temps pour cause de maladie de la propriétaire, mais il vient d'être pris à bail pour un certain nombre d'années, et il sera rouvert SAMEDI prochain, 31 du courant, sous la direction de soussignés. Il y aura service un Lunch splendide ce même jour, à 7 heures et demie.

La Barre est bien pourvue des meilleures espèces de liqueurs, et l'on pense que le bon de ce centre dont à CINQ CENTS sera beaucoup [illegible] nes à visiter cet Etablissement, qui vaut mieux que beaucoup d'autres.

Les BILLARDS et le jeu de QUILLES seront bien servis.

Les soussignés invitent leurs nombreux amis et le public en général, à venir voir l'ouverture de leur Etablissement, et ils espèrent pouvoir compter sur leur patronage amical.
BERTRAND COMBE & Co
29aout—3m

JOHN (dit l'Anglais) et J. BRANGER,

AYANT acheté le RESTAURANT DES HABITANS situé rue Dumaine, se recommandent à toutes les personnes qui voudront bien visiter leur établissement. Ils feront leurs efforts pour mériter la confiance de tous, et tenir leur Restaurant toujours abondamment pourvu.

Il y a dans l'établissement des chambres garnies. Bons vins, prix très modérés.

N. B. BRANGER est l'ancien chef de cuisine du *Restaurant Morrea*. 3 aout—1m

En débarquement du navire Brunswick du Havre, un bon choix de médicamens français, et nombre de quelques-uns de ces articles suivants :
Assortiment d'acide de la pharmacie Béral.
Calomel cristallisé, pour la médication Raspail
Capsules gélatineuses à l'huile de foie de morue
dito dito à l'huile de ricin.
Pois à cautères, au garou, de Frigerio
Papier Blayn & Fayard, en demi rouleaux
Poudre de Digitale, poudre de Colombo
Arsénite de potasse; sous-nitrate de Bismuth.
Sirop de violettes, véritable.
Ammoniaque liquide et très concentré
Elixir anti-glaireux du docteur Guillié
Sirop anti-goutteux de Boubée
Pilules dito de Lartigue.
Saccharate de chaux, tannin pur.
Acide Benzoïque, emplâtres de toutes sortes, &c., &c. &c.
A vendre à des prix modérés, à la pharmacie de
E E MOUGIN,
2sept Enc Dauphine et Douane

EN magasin pour être livrés par factures,
35 barriques vin vieux Château Margaux,
50 do do ordinaire,
50 barils vin blanc vieux Haut Sauterne
100 do do bon ordinaire
100 do vin rouge diverses marques et qualités,
100 do vin blanc Haut-Sauterne
100 caisses absinthe suisse véritable, 1re marque,
50 do Kirschenwasser Yerris et Lecoultre,
50 do vin pur nieux différentes marques et qualités.
30 do do do do
15 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque,
10 do do surfines régulières,
10 damejeannes vides,
10 paniers de guignolet d'Angers
N. DUDOUYT,
aout 13, Toulouse

A VENDRE par le soussigné,
500 caisses macaroni et vermicelli, 1re qualité
100 do vin Haut Sauterne, 50 do marasquin,
100 do eau de fleurs d'oranger,
100 do eau verte de Joseph Fiquet,
10 do fromages de Hollande,
50 barils plomb pour la chasse,
10 balles clous girofles, 200 jarres No 1,
50 barriques de vin Château Margaux,
50 do Branck Fort,
50 do vin bon ordinaire,
150 livres saucissons, 1re qualité,
1 lot parfumeries assorties.
DOMINIQUE LANATA,
20 aout Nos 9 et 10, rue Jefferson

P. & E. REILLY & Co
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.

OFFRENT en vente les articles suivans aux prix les plus avantageux.
Jaconats, mousselines, organdis, des Indes, etc.
Barèges unis et façonnés,
Toiles et batistes imprimées,
Toiles des Indes et toiles du Nord;
Mousselines Suisses brodées à picot
Percale blanche frappée
Jaconats et nançou blancs,
Percales et mousselines à carreaux
Rideaux brodés très riches
Bobinet et brin à moustiquaires, etc.

*Nous venons d'ouvrir au débarquement de l'Orlando, du Havre.*
1 caisse d'étoffe nouvelle pour habillemens d'enfants.
20 robes vrai foulards de l'Inde.
Un choix très varié de mouchoirs en batiste, nouveaux genre.
Dentelles blanches 4|4, 5|4, 6|4 Point d'Espagne.
Do do 4|4, 6|4 Point d'Alençon
Un carton valenciennes très riches.
Do broderie anglaise pour garniture, etc.

*DEUIL :*
Un choix magnifique d'étoffes deuil, savoir :
Grenadine, Hernani, Chaly, Satin de Chine, Cachemire, Alépine, etc. 19 aout

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
No 39, *rue Vieille Levée,*

Seul agent des marques suivantes
Eau-de-vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do Barataria,
Rhum do de New-Orleans,
Savon de F. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4juin—1ap

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires Moses Wheeler et Ignatieria et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.

Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations, Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par FROST & Co,
8 juin 10 rue des Magasins

*GENIEVRE DE HOLLANDE.*

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 600 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov—1ap 55, rue Commune

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 1, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. R. LANG, No 158, rue de Chartres. 3p

SODA—5 boucauts, en magasin et à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
8 aout Condé et St Philippe.

VIN ROUGE EN CAISSES—
200 caisses vin St. Julien
78 " St Estephe
63 " Pape Clement
27 " Leoville Médoc
52 " Montrose Ségur
en magasin et à vendre par A CARRIERE
12 aout 25 Vieille Levée

G. W. DUNBAR,
*MARCHAND EN GROS DE*
BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins. 5aout

DECHE—Cent trente-trois boucauts de DECHE FRAICHE, mise en barils, à vendre en magasin et à vendre par A. DELAMARE,
28 aout—3 22, rue St-Louis.

CHAUX—500 barils chaux fraîche en très bon ordre, en débarquement et en magasin, à vendre par P H MONSSEAU,
[illegible] 300, rue St Louis

PRUNEAUX [illegible] et mousses, en déchargement du [illegible]
J. F. [illegible]

SAVON [illegible]

JAMBONS [illegible]

A LOUER.

LES DEUX BELLES RANGEES DE MAISONS en briques et [illegible] étages, appartenant à Madame de Pontalba, faisant face à la Place d'Armes. La rangée face à la rue St-Pierre sera louée à partir du 1er OCTOBRE PROCHAIN, et celle de la rue Ste. Anne, à partir du 1er NOVEMBRE.

On ne louera pour rafes que les maisons face à la Levée

S'adresser de 8 à 10 heures A. M.
17 aout—2 m J. P. BESANÇON,
[illegible] du Camp.

*A vendre en bloc ou par lots,*

UNE belle résidence située à Mandeville, paroisse St-Tammany, [illegible] connu sous le nom de propriété Nott. Pour le prix et les conditions, s'adresser à M. G. Morin, berger et W. A. Nott, et pour les détails à [illegible] propriété à A. Ducatel, notaire public.
26 aout ☞

*AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne*

PLUSIEURS appartements à louer à Mandeville. Les dits appartements pouvant loger plusieurs familles.

Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goëlettes, la [illegible], et la [illegible], qui font régulièrement les voyages du lac, et les semaines. Il se charge du transport de toutes mobiliers et marchandises pour la [illegible] au prix le plus modéré. Deux voitures sont à la disposition [illegible] [illegible] personnes qui désirent se promener [illegible] pour les.

S'adresser à M. J. MERIC, Vieux [illegible] No. 13, Nlle-Orléans.

A LOUER—Le magasin No [illegible]. Possession en sera donnée [illegible] Conti. Pour les conditions s'adresser à [illegible] LEOPOLD JEANNET & CO,
16 aout 22 rue St Louis

A LOUER.—Deux jolies maisons en briques nouvellement réparées et repeintes, situées rue de la Victoire, entre les rues Marigny et Champs-Elysées. Ces maisons sont pourvues de citernes et de water-works. Pour les conditions s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & CO,
16 aout 22, rue St Louis

A LOUER—Une maison en briques, vaste et commode, située No 113 rue Conti, ayant 12 grandes chambres, bien aérées et très convenables pour une grande famille ou une pension bourgeoise. Pour plus de renseignements s'adresser à JOHN HALL,
14 aout ☞ [illegible]

A LOUER.—Une maison à trois étages en briques, avec de vastes dépendances, située entre les rues Levée et de la [illegible]. Cette maison est pourvue d'une citerne et d'un waterwork. Pour les conditions s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & CO,
16aout 22, rue St Louis.

A LOUER.—Les deux beaux magasins en briques à 4 étages, situés rue Vieille Levée actuellement occupés :
Le No 32, par M. J. M. Caballero,
Le No 34, par M. Ramond Cahuzac
Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.
S'adresser à AUG. MOLIER,
13aout Rue St-Louis No 90.

*A louer pour le premier septembre, prochaine année.*

UNE MAISON située rue de la Vieille Levée, No 66 S'adresser à
G. M. LUCAS,
9 aout—2m 20, rue Bienville.

L'INSTALLATION à vendre, et le MAGASIN à louer de la rue de Chartres, No 14. 6aout

A LOUER à partir du 1er juillet—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hôpital et Gallatin
S'adresser à EDWARD SHIFF,
20juin—3tp ☞ No 78, rue du Canal.

BUREAUX A LOUER—Deux jolis bureaux situés rue de la Douane, près de l'encoignure Levée, à louer. S'adresser à
HOGAN & TUREAUD
22aout Enc. Douane et Levée

A LOUER—Le magasin de dépôt situé encoignure Tchoupitoulas, Belle chasse et St-Thomas, connu sous le nom de ORLEANS COTTON PRESS WARE HOUSE. On pourra en prendre possession immédiatement.

Le magasin No 5, rue Gravier, occupé actuellement par MM. McCutcheon & Co, à prendre possession le 1er novembre.

Le magasin No 114, rue de la Vieille Levée, entre les rues Maine et St. Philippe, à prendre possession le 1er septembre.

Une maison de résidence, rue de la Commune, vis à vis le collège de Médecine.

Une maison de résidence, rue de la Commune, entre St-Pierre et St-Paul.

Une maison de résidence, rue des Pêches, entre les rues Chancalvo et Grands Hommes. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
21 aout 17 et 19 rue St-Louis

HOPITAL LUZENBERG.
*Situé sur le Rail Road Pontchartrain.*

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG, et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette institution est située sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, au prix le plus modique, et des grands avantages à bien des personnes [illegible] par la fréquentation des maladies et offrent aux malades un [illegible] insolites, et de les [illegible] avec eux aux particuliers.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

*Prix d'admission.*
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis réparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Lazaret pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
26juin—1an 27, rue Royale.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture. Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif JUNO CORDIAL du Dr. LARREYTTE est précieux comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales et les débilités nerveuses, leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, flatulences et pour toute espèce de faiblesse physique. Il n'a point de goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes âgées.

☞ ATTENTION.—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York (seul agent américain), est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co., No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé.
13 mars—6m v e c

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
Ancienne Maison de Mme D'Halia
*Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.*

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halia, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 2aout—

VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres, LIBRAIRE, PAPETIER ET MARCHAND DE PAPIER PEINT.

*Reçu par le navire Orlando du Havre,*
OUVRAGES NOUVEAUX.

VOYAGE illustré dans les cinq parties du monde 1 beau vol.—Format de l'Illustration. Granier de Cassagnac, Causes de la Révolution, 4 vol. in 8o. —J. Janin, la Religieuse de Toulouse.—Guibert, Nouveau Dictionnaire Géographique et Historique, Pamphlets politiques, Pièces de Théâtre, &c. &c.

Voltaire— Rousseau— Molière— Corneille— Boileau—Lafontaine — Buffon— Chateaubriand— Lamartine—Victor Hugo (œuvres complètes) &c. &c.

Burette, Histoire de France — Boujoux et Mongin, Histoire d'Angleterre—Thiers, Histoire de la Révolution et Consulat — Les fleurs animées, les étoiles illustrées, par Grandville—Mme de Sévigné, Lettres—Mme de Staël, Corinne — Saintine Picciola, L. Reybaud, Jérôme Paturot—Magasin Pittoresque—Revue pittoresque complets, &c. &c.

Compendium de médecine — Fleming et Tibbins, Dictionnaire— Bescherelle, Dictionnaire — Maison rustique—Raspail, Histoire de la santé et de la maladie—Le même, Manuel—Desgranges, tenue de livres—Manuel du Capitaliste.

La Ste. Bible—les Saints Evangiles—L'imitation de J. C.— la Vierge, (ouvrages illustrés)— Un Grand Choix de livres de piété reliure ord., et en velours avec coin et fermoire, &c. &c. &c.

LIVRES ELEMENTAIRES, ARTICLES DE BUREAU &c. &c.

Papier et enveloppes pour lettres &c. et de fantaisie.

NOTA. La maison Hebert se charge des commissions en librairie en tous genre. 31 aout d

TAMARINS—84 quarts venus de la Martinique par le dernier arrivage, à vendre à bon marché pour clore une consignation, par
O. VALETON & CO,
15aout 65, rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—En grandes et demi-boîtes, à vendre par
O. VALETON & CO.,
15aout 65, rue Tchoupitoulas

MACARONI & VERMICELLI—400 caisses d'Italie, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai 65, rue Tchoupitoulas

A VENDRE—Pour un prix très modéré, un moulin à scie et ses dépendances sur un terrain Bayou St-Charles, rive gauche, et connu sous le nom de *moulin sam-mill*.

Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Evariste Perret, propriétaire, à la paroisse St-Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Alex. Humphreys. 28 ju—☞

$50 de Récompense.

PARTIE marronne depuis lundi 15 juillet la mulâtresse ROSANNA, âgée d'environ 25 ans, taille ordinaire, s'habillant bien et ayant une chevelure épaisse [illegible]. [illegible]

TABAC DE CUBA—En magasin et à vendre par
TROISGROS & Co.